

Politique culturelle

Ville de L'Île-Perrot

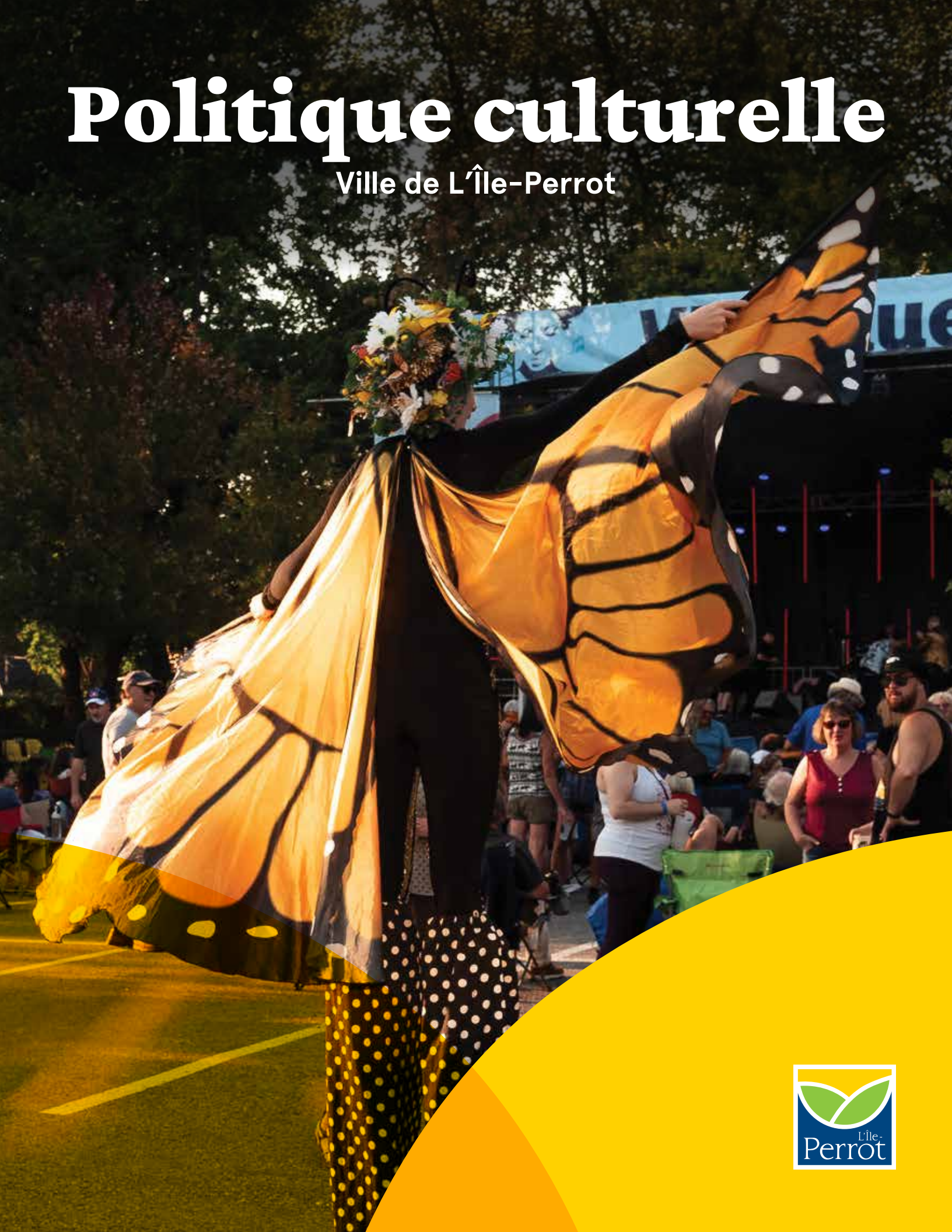


Table des matières



INTRODUCTION	4
Mot du maire	4
Définition de la culture	5
Pourquoi une politique culturelle	5
Territoire couvert par la politique	5
Histoire	6
Constats sociodémographiques 2024	6
Faits saillants	6
Constats et analyse	6
L'offre culturelle en vigueur	7
Diagnostic	8
POLITIQUE CULTURELLE	9
Rôle de la municipalité en culture	9
Vision	9
Principes directeurs	9
Orientations, axes d'intervention et stratégies	10
CONCLUSION	11
Remerciements	11





*«La notion de **proximité** est particulièrement pertinente en matière de développement culturel, puisqu'elle s'articule autour d'actions visant à instaurer un lien fort avec les citoyens, à intégrer les artistes et les créateurs dans la vie de la cité¹.»*

¹Chantal DESCHAMPS, Pour une culture de proximité, Montréal, Socadis/Gallimard, p.12



Pierre Séguin
Maire

Mot du maire

La Ville de L'Île-Perrot est fière de dévoiler sa toute première politique culturelle, qui confirme le rôle essentiel de la culture dans notre communauté.

La culture se manifeste à travers la langue, les traditions, la musique et les arts. C'est un puissant vecteur de cohésion sociale : elle tisse des liens et renforce le sentiment d'appartenance envers sa région, sa ville, son milieu de vie.

Avec cette politique, nous aspirons créer un espace commun d'expression et de partage, ainsi qu'une identité collective forte à l'image de notre population diversifiée ayant choisi L'Île-Perrot pour s'épanouir et pour s'enraciner.

Fruit d'un processus collaboratif réunissant experts, organismes et citoyennes et citoyens, le document s'articule autour de quatre grandes orientations.

Offrir une culture pour tous les âges

Parce que la culture se vit à tout moment, la Ville souhaite proposer des activités qui interpellent autant les tout-petits que les enfants, les adultes

et les aînés, dans un esprit d'inclusion et de diversité des intérêts.

Enrichir l'offre culturelle

La Ville entend bonifier son offre en valorisant le patrimoine historique et naturel, tout en célébrant la pluralité culturelle qui rend notre territoire unique.

Assurer l'accessibilité à la culture

Rendre la culture accessible à toutes et à tous est une priorité. Cela passe notamment par des activités gratuites, inclusives et offertes dans des lieux variés et adaptés.

Ancrer la culture dans l'écosystème local

Enfin, pour consolider l'ancrage culturel sur l'île, la Ville souhaite multiplier les collaborations avec les acteurs locaux.

Cette politique culturelle marque le début d'un nouveau chapitre pour L'Île-Perrot. Je vous invite à en découvrir les nombreux projets prometteurs.

Bonne lecture!

Votre maire,
Pierre Séguin

Définition de la culture

La Ville de L'Île-Perrot adopte la définition de la culture dans un sens large, tel que reconnu par l'UNESCO. La culture est «l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.²»

Ainsi, la culture ne se limite pas aux arts et elle touche tous les citoyens, dans tous les secteurs: la culture comme vecteur de lien social, de santé et de sécurité, la culture dans l'économie et le tourisme, la culture en lien avec le territoire et les milieux de vie. Il s'agit d'un secteur imbriqué dans les 3 autres secteurs du développement durable.

POURQUOI UNE POLITIQUE CULTURELLE

La politique culturelle municipale permet de définir le rôle de la culture dans la municipalité. Tout en donnant forme aux aspirations des acteurs culturels et de la population, elle traduit la vision des élus en

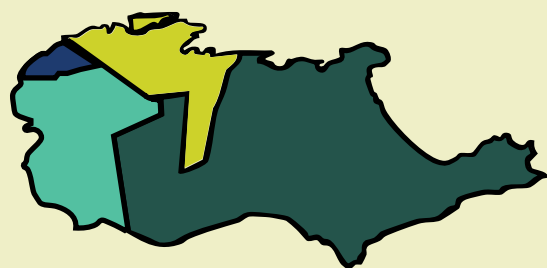
matière de développement culturel. Elle met aussi en valeur les atouts et les opportunités qui s'offrent à la communauté puisque ceux-ci constituent des leviers majeurs et incontournables de son développement. La politique culturelle municipale engage l'ensemble de la collectivité dans un mouvement structurant. Sa vision s'étend habituellement sur une douzaine d'années³.

Plus spécifiquement, pour la Ville de L'Île-Perrot, la politique culturelle sert de levier pour rassembler la communauté en offrant des activités accessibles et inclusives, adaptées à un large public. Elle permet également de maximiser l'accès aux fonds disponibles - tels que certains programmes de financement public dédiés à la culture - augmentant ainsi sa capacité d'action auprès de la population. Enfin, cette politique culturelle appuie le développement stratégique d'un créneau prioritaire auquel la Ville croit fermement en tant que solution porteuse dans tous les secteurs.

Territoire couvert par la politique

L'Île Perrot et la Ville de L'Île-Perrot⁴.

L'Île Perrot est une île située à l'ouest de Montréal, qui comprend quatre municipalités : la Ville de L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Terrasse-Vaudreuil et Pincourt.



-  VILLE DE L'ÎLE-PERROT
-  PINCOURT
-  TERRASSE-VAUDREUIL
-  NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT



La Ville de L'Île-Perrot⁵ fait partie de la municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges⁶. Elle fait aussi partie du Suroît dans la région administrative de la Montérégie.

Les grands centres à proximité sont Vaudreuil-Dorion, l'ouest de Montréal (Sainte-Anne-de-Bellevue, Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Kirkland, Pointe-Claire) et Salaberry-de-Valleyfield.

²UNESCO, «Préambule», Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, UNESCO, 1982.

³MCC "Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale : pour une démarche et une mise en œuvre réussies", 2021.

⁴Source : L'Île Perrot <https://fr.wikipedia.org/wiki/L'Île-Perrot> et La Ville de L'Île-Perrot https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Ville_de_L'Île-Perrot

⁵Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/L'Île-Perrot#/media/Fichier:Map_of_L'Île-Perrot.png

⁶Cette MRC comprend 23 villes.

Histoire



Lors de sa création en 1955, la Ville de L'Île-Perrot était l'agglomération la plus densément peuplée de l'île Perrot. Porte d'entrée de l'île, son territoire s'était rapidement urbanisé après l'ouverture des ponts Galipeault et Taschereau en 1925 et l'inauguration de l'autoroute 20 en 1940. Par conséquent, la ville est rapidement devenue l'endroit où trouver la majorité des services et des commerces sur l'île.

À la fin des années 1950, la vision dynamique et moderne de ses dirigeants lui a permis de se doter d'infrastructures essentielles pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Déjà, en 1953, la commission scolaire y avait construit la première école centrale de l'île Perrot pour accueillir une population scolaire en forte croissance.

Puis, la Ville a entrepris l'installation des infrastructures d'aqueduc et d'égouts, a ouvert une caserne de pompiers et a progressivement pavé les rues et créé des parcs. Ces projets ont jeté les bases de ce qui deviendrait un réseau de services publics orienté vers le bien-être collectif. Ils ont été suivis par l'ouverture de la piscine municipale en 1966, de l'hôtel de ville en 1967, puis du début des services

de loisirs en 1978 et de bibliothèque en 1979. C'est en 2003 que fut construite l'actuelle bibliothèque Guy-Godin.

Regroupés près des principaux axes de la ville, ces édifices, dont le centre communautaire Paul-Émile-Lépine inauguré en 1987, sont devenus des lieux de rassemblement incontournables, permettant aux citoyens de se rencontrer, de partager des expériences et de renforcer les liens communautaires. C'est d'ailleurs à proximité de ces édifices que se situent le CHSLD Laurent-Bergevin ouvert en 1980 et l'église Sainte-Rose-de-Lima qui reçoit à l'occasion orchestres et chorales.

À travers ces espaces, la Ville de L'Île-Perrot a su générer une offre culturelle basée sur l'accessibilité et l'inclusion. Une vie culturelle s'est mise en place, ponctuée par des festivals, des expositions et des compétitions, contribuant à enrichir la vie culturelle et sociale des résidents. En s'appuyant sur cette vision, la Ville de L'Île-Perrot continue d'évoluer, offrant un cadre de vie attractif qui allie modernité et héritage communautaire pour les générations futures⁷.



Rue gourmande du VIP en Blues avec restaurateurs locaux servant des plats inspirés de la cuisine du monde

⁷Source : Chartier, Lise. L'Île-Perrot, rurale et urbaine : 350 ans, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2022, 236 pages - ISBN : 9782897913816.

Constats sociodémographiques 2024

Le portrait sociodémographique nous aide à nous projeter dans l'avenir pour penser au développement du secteur culturel en fonction de son rôle auprès des collectivités locales actuelles et futures.

FAITS SAILLANTS

Certains facteurs sociodémographiques tels que l'âge, l'éducation et le niveau de revenu sont des indicateurs dont il faut tenir compte dans l'indice de consommation culturelle. À ces indicateurs, il faut ajouter les perspectives à moyen et à long terme des changements démographiques afin de s'assurer que l'offre culturelle restera adaptée à la population de la ville.

Voici quelques facteurs importants à considérer pour l'évolution de l'offre culturelle dans les prochaines années à Ville de L'Île-Perrot :

- La croissance démographique a été de 7,4 % entre 2016 et 2023. Celle-ci a été nourrie par la venue de citoyens d'ailleurs au Québec.
- Quatre citoyens sur 25 (16 %) sont issus d'une minorité visible et 2,4 % s'identifient comme autochtones.
- Deux citoyens sur trois parlent français.
- La population de 65 ans et plus devrait croître de plus de 50 % d'ici 20 ans.
- La population est moins nombreuse à détenir un diplôme universitaire (28,0 %) qu'ailleurs au Québec (33,4 %).
- On compte un peu plus d'un ménage sur deux qui dispose d'un revenu annuel après impôt de 60 000 \$ et plus.
- La population est majoritairement stable sur le plan de la résidence.

CONSTATS ET ANALYSE

Comme partout au Québec, la population vieillissante nous incitera à concevoir une **offre adaptée à nos aînés**, par exemple en considérant la nature des activités offertes et leur accessibilité.

On constate que quatre citoyens sur 25 (16 %) sont issus d'une minorité visible et que 2,4 % s'identifient comme autochtones. **La Ville considère la diversité culturelle comme une richesse à préserver et à mettre en valeur.** On voudra considérer cette diversité non seulement d'un point de vue de consommateur – pour que tous les citoyens se sentent interpellés par l'offre de la Ville – mais aussi pour que cette diversité se manifeste chez les producteurs de l'offre culturelle mise de l'avant par les milieux culturel et communautaire.

On note que l'anglais est la langue parlée d'un citoyen sur trois, ce qui est considérable et qui peut poser un défi face à l'obligation, depuis juin 2023, de rendre les services publics en français⁸. Conformément à la loi, la Ville adapte son offre tout en demeurant en phase avec les autres politiques (familiales, environnementales, etc.) et réglementations en vigueur sur son territoire au niveau local, régional, provincial et fédéral. Une offre misant sur des activités culturelles pour lesquelles la langue n'est pas une barrière peut être une avenue à envisager (danse, musique, cirque, arts visuels).

Les enfants et les adolescents d'aujourd'hui sont nos citoyens de demain. La Ville voudra considérer la réalité des familles dans le déploiement de son offre culturelle et prendre soin de ses jeunes habitants pour contribuer à leur plein épanouissement et à leur sentiment d'appartenance en générant pour eux des occasions de socialiser à travers des activités culturelles.

Une grande partie des résidents travaillent à l'extérieur de l'île, ce qui augmente les chances que ces personnes consomment l'offre culturelle de villes extérieures à la Ville de L'Île-Perrot. La Ville voudra continuer de **proposer une offre culturelle distincte** de celle des villes limitrophes et des grands centres afin d'être complémentaire. Le niveau d'éducation, qui est légèrement moindre que la moyenne québécoise, pourrait induire de maintenir une grande accessibilité financière pour la programmation de la Ville. La stabilité des habitants sur le plan de la résidence (peu de déménagements) permettra de favoriser la culture de proximité, surtout avec la montée du télétravail.

⁸Depuis le 1er juin 2023, l'État doit rendre ses services publics en français à moins qu'une exception permette la prestation du service dans une autre langue.
<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/langue-francaise/modernisation-charte-langue-francaise>

Offre culturelle en vigueur



On constate que l'offre culturelle de la Ville est surtout concentrée autour de la bibliothèque et de quelques événements majeurs qui se déroulent surtout durant la saison estivale.

BIBLIOTHÈQUE : La bibliothèque Guy-Godin offre une programmation dynamique et jouit d'une évaluation favorable du programme BiblioQUALITÉ. Près de 150 activités y sont tenues annuellement, soutenues par l'équipe de moins d'une dizaine d'employés. Au sein de l'appareil municipal de la Ville, le service de la culture se limite à la division bibliothèque. En dehors de celle-ci, aucune autre ressource humaine n'est dédiée à ce volet. Notons que la bibliothèque dispose d'une entente avec d'autres bibliothèques pour faire profiter aux citoyens des collections anglophones plus étoffées de certaines villes limitrophes.



ÉVÉNEMENTS : Les deux événements les plus importants organisés par la Ville sont le VIP en Blues, un événement musical unique et phare, tenu en septembre, et la Fête nationale du Québec à L'Île-Perrot (en juin: notons que la Ville de L'Île-Perrot est la seule des 4 villes de l'île à organiser une fête nationale). De nombreux autres événements sont organisés par la Ville: les séries d'activités estivales (lundis en folie, mardis dansants, jeudis mondains) et les fêtes thématiques de calendrier comme l'Halloween et les animations du temps des Fêtes. La Ville collabore également étroitement avec l'organisme reconnu, le Marché des saveurs pour la tenue de l'événement éponyme.



LIEUX : Les activités culturelles organisées par la Ville ont lieu principalement à la bibliothèque Guy-Godin (et sa salle Pauline-Maclean), au centre communautaire Paul-Émile-Lépine, à la terrasse du complexe aquatique et dans des parcs (parc des Générations, parc des Citoyens, parc de la Famille). Notons que la nouvelle Place de la mémoire verra le jour dans un avenir rapproché.



Offre culturelle en vigueur



COMMUNICATIONS : Outre les outils de communications de la Ville (site Internet, réseaux sociaux, panneaux d'affichage, et autres), l'offre culturelle de la Ville bénéficie d'une couverture médiatique en ligne (Néo-Média, Csur.TV, Viva Média) et papier (La Voix régionale Vaudreuil-Soulanges).

PARTICIPATION : Le taux de participation aux activités est plutôt stable, bien qu'une partie des activités soit tributaire de la météo, laquelle est de moins en moins prévisible notamment dans le contexte des changements climatiques.

OFFRE NON MUNICIPALE : Mentionnons la présence importante de la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot, qui dispose d'un site Internet qui documente l'histoire des quatre villes de l'île⁹. L'offre culturelle locale est complétée par l'offre des villes voisines et de l'île de Montréal.

ARTISTES ET ARTISANS : À propos des artistes professionnels sur le territoire de la ville, très peu sont soutenus directement par le Conseil des arts du Canada (CAC) ou le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) mais certains sont soutenus sur le plan local par le biais de l'entente de partenariat territorial du CALQ. Le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS), qui est un organisme mandaté par la MRC, subventionne des projets et des initiatives sur le territoire. Ces projets, qui peuvent être réalisés en collaboration avec les municipalités et les organismes à but non lucratif, sollicitent pour la plupart les artistes de Vaudreuil-Soulanges. Plusieurs projets ont été réalisés en collaboration avec la Ville dans les dernières années, notamment Les Femmes se ménagent. Le CACVS déploie également certains projets régionaux, projets auquel la Ville participe également, comme Contamination culturelle.

OUTILS DE GOUVERNANCE TOUCHANT LA CULTURE : Afin de pouvoir soutenir les organismes du milieu qui œuvrent entre autres en culture, la Ville s'est dotée d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes¹⁰ qui a été révisée en 2024. La planification stratégique 2023-2028 de la Ville est un autre outil de

gouvernance touchant la culture. La Politique familiale et Municipalité amie des aînés (touchant les comités MADA et MADE) identifie aussi la culture comme un levier potentiel d'action pour la Ville et pour ses citoyens. De plus, la Ville affiche un engagement envers la promotion de la langue française¹¹ sur son site Internet.



Chaise des Générations confectionnée par des jeunes de L'île-Perrot



Les Plaisirs d'hiver à L'île-Perrot

⁹<https://histoireperrot.org/>

¹⁰https://www.ile-perrot.qc.ca/storage/app/media/la-ville/administration-et-finances/politiques-municipales/Politique_organismes_REV01-20240409_VF.pdf

¹¹<https://www.ile-perrot.qc.ca/la-ville/decouvrir/portrait-de-la-ville>, section "En français je vis".

Diagnostic

Le portrait de l'offre et de la demande culturelle à la Ville de L'Île-Perrot nous a permis d'établir un diagnostic. Les exercices de participation publique réalisés avec des représentants de la population et du milieu culturel nous ont également permis de valider ce diagnostic et d'identifier les perspectives de développement souhaitables pour maintenir la vitalité culturelle à Ville de L'Île-Perrot.

Certains acquis doivent demeurer : l'effervescence des activités proposées par la bibliothèque municipale ainsi que l'offre estivale dans les parcs. Certains atouts pourraient inspirer des activités de médiation culturelle, pensons notamment à la mise en valeur patrimoniale ou encore la mise en lumière des ancrages autochtones. Le nouveau parc en développement pourrait être un lieu supplémentaire pour ajouter des offres estivales. Dans un esprit de développement durable, la politique culturelle pourrait être un vecteur de cohésion en ce qui concerne l'accueil des populations issues de la diversité à la ville de L'Île-Perrot.



¹²Planification stratégique 2023-2028 <https://www.ile-perrot.qc.ca/storage/app/media/la-ville/decouvrir/portrait-de-la-ville/planification-strategique.pdf>

Politique culturelle

RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ EN CULTURE

La Ville de L'Île-Perrot s'est donné pour mission d'offrir des services municipaux répondant aux besoins de ses citoyens dans le but de développer un milieu de vie distinctif, sain, sécuritaire et de qualité. En matière de culture, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a pour mission "d'offrir aux citoyens des occasions de développement culturel, sportif et social en mettant en place et en assurant le maintien de programmes, services et partenariats qui favorisent une meilleure qualité de vie"¹².

VISION

Construire une identité propre à la Ville de L'Île-Perrot en maintenant une activité culturelle forte, diversifiée, inclusive et accessible.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs sont des valeurs qui guident l'ensemble du déploiement de la Politique culturelle. Ces valeurs sont dites transversales, c'est-à-dire qu'elles s'appliquent globalement à chacune des orientations de la Politique culturelle ainsi qu'à son plan d'action.

Collaboration : Favoriser une approche concertée dans laquelle les acteurs culturels de la localité, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ainsi que les différents services travaillent ensemble au bénéfice les uns des autres. En tissant des liens et en partageant leurs ressources et leurs expertises, tous contribuent à créer un milieu culturel de plus en plus riche et dynamique.

Diversité culturelle : Valoriser la pluralité des expressions, des identités, des histoires et des perspectives. Promouvoir l'équité, l'inclusion et l'appartenance en prenant soin de la diversité des voix afin que chacun trouve sa place dans le paysage culturel de la Ville. Célébrer la diversité des cultures et la richesse des parcours.

Développement durable : En phase avec les valeurs inhérentes au développement durable, encourager des pratiques responsables en matière de culture, qui répondent aux besoins d'aujourd'hui, tout en préservant les ressources pour les générations futures. Miser sur la collaboration et la réflexion collective à long terme pour optimiser l'utilisation des ressources actuelles et pérenniser les initiatives.

Orientations, axes d'intervention et stratégies

Orientation 1

Assurer une offre culturelle conséquente pour les aînés, les jeunes et les familles

Axe 1 :

Adapter les offres culturelles aux segments de population

- Réaliser des activités intergénérationnelles
- Maintenir des activités familiales à la bibliothèque et dans les parcs

Axe 2 :

Rendre l'offre accessible à tous

- Étudier des solutions de transport pour les aînés
- Favoriser des activités de médiation culturelle pour rendre l'offre accessible au plus grand nombre

- Encourager la tenue d'activités hors les murs (ex. : lieux fréquentés par les jeunes ou par les aînés)

Axe 3 :

Distinguer le budget culture du budget loisirs et sports pour maintenir le cap de la politique culturelle

- Faire une planification budgétaire annuelle spécifique aux activités culturelles
- Distribuer transversalement les tâches liées à la tenue d'activités culturelles dans l'équipe de loisirs et culture

Orientation 2

Maintenir et enrichir les offres culturelles

Axe 1 :

Célébrer la diversité, favoriser la mixité entre les citoyens et adapter l'offre à l'ensemble de la population

- Envisager des activités inspirées de la diversité

Axe 2 :

Poursuivre les ententes de développement culturel :

- Maintenir les appels à projets destinés aux ententes de développement culturel et aux ententes territoriales
- Encourager la professionnalisation des artistes présents à VIP

Axe 3 :

Mettre en valeur les attraits patrimoniaux et historiques

- Favoriser la tenue d'activités mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de la Ville et de l'île
- Soutenir la mise en valeur des paysages typiques de L'Île-Perrot
- Mettre en valeur les ancrages autochtones

Orientation 3

Assurer l'accessibilité à la culture

Axe 1 :

Favoriser la tenue d'activités gratuites et inclusives

- Maintenir une effervescence culturelle dans les parcs à la saison estivale
- Miser sur des activités thématiques adaptées sur le plan de la langue à la bibliothèque
- Étudier la possibilité de tenir des activités culturelles dans le nouveau Parc de la mémoire

Axe 2 :

Mettre en place des canaux de communication avec les citoyens

- Distinguer l'offre culturelle de l'offre de loisirs sur le site Web et dans les canaux de communication de la Ville
- Créer des outils de communication spécifiques à la promotion de l'offre culturelle

Orientation 4

Raffermir le positionnement culturel de la Ville de L'Île-Perrot sur l'île

Axe 1 :

Ancrer l'offre culturelle de L'Île-Perrot dans son écosystème «Île» et «MRC»

- Établir des partenariats avec les villes limitrophes pour proposer des offres culturelles
- Établir des partenariats avec d'autres villes de la MRC pour permettre un accès privilégié aux citoyens de VIP
- Favoriser les partenariats intermunicipaux

Axe 2 :

Maintenir et enrichir la vitalité culturelle sur le territoire de la ville pour accroître son attractivité pour les résidents actuels et à venir

- Développer un nouveau réflexe dans les services municipaux en insufflant une composante culturelle à tous les événements réalisés par la Ville

- Soutenir les milieux dans leurs propositions d'événements culturels ou à composante culturelle
- Investir l'espace public de culture (parcs, bâtiments, patrimoine, etc.)
- Miser sur un événement culturel majeur pouvant prendre une envergure régionale (ex. Fête nationale)

Axe 3 :

Développer/maintenir les collaborations transversales avec les autres services de la Ville

- Appuyer le développement d'une programmation culturelle pour les aînés conformément à la politique familiale et Municipalité amie des aînés

Conclusion



La Ville de L'Île-Perrot dispose d'atouts indéniables en matière de culture. Une bibliothèque accueillante, une programmation estivale dynamique, une volonté politique affirmée et un positionnement stratégique parmi les quatre villes de l'île témoignent d'un engagement en faveur de la culture au service des citoyens. Ces forces reflètent aussi une capacité à imaginer un avenir porteur pour la communauté.

La politique culturelle s'inscrit pleinement dans la mission de la Ville, qui place le citoyen au cœur de ses priorités. En développant des services qui renforcent la qualité de vie, le mieux-être collectif et la résilience du territoire, la Ville démontre son ambition de bâtir un milieu de vie où chacun trouve sa place et peut contribuer au vivre-ensemble. Cette démarche, alignée avec la mission municipale, fait de la culture un levier stratégique pour accroître le sentiment d'appartenance et l'attractivité de la ville pour les citoyens actuels et à venir.

À l'échelle humaine de L'Île-Perrot, la culture est le ciment qui renforce les liens entre les citoyens. En plaçant la proximité et le vivre-ensemble au cœur de ses actions, cette politique invite chacun à participer à la création d'un milieu de vie où il fait bon habiter, travailler et rêver ensemble. La culture devient ainsi un reflet de notre identité et un pilier de notre quotidien.



Tête d'affiche musicale québécoise à la Fête nationale du Québec à L'Île-Perrot



REMERCIEMENTS

Équipe ArtExpert

Nathalie Courville

Hugo Dufour

Luce Proulx

Catherine Rennuy

Esther Robitaille





110, boul. Perrot
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

514 453-1751

 villedelileperrot

ile-perrot.qc.ca

Québec 